

Connaissez-vous cette espèce exotique envahissante?

LE BUTOME À OMBELLE

Butomus umbellatus



Photo : Julie Boudreau
Bulle : Caroline Savage, Environnement Canada

Surveillez votre jardin !

Le butome à ombelle : une vivace émergente parfois submergée

Hauteur: 80 à 100 cm

Tige: simple

Fleurs: ombelle de fleurs (de 1-1,5 cm de diamètre), fleurs à 3 pétales et 3 sépales, rose pâle, 2 à 3 cm de long; floraison de juin à juillet

Feuilles: attachées à la base, raides, triangulaires avec un côté concave dont les extrémités ont tendance à former une vrille, jusqu'à 100 cm de long

Habitat: milieux humides, marais, en bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation

Dessin: Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000). Aquatic and Wetland Plants of Northeastern North America: A Revised and Enlarged Edition of Norman C. Fassett's A Manual of Aquatic Plants, Volume One - Pteridophytes, Gymnosperms and Angiosperms: Dicotyledons. University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 480 p.



Historique^{1, 2, 3}

Originaire d'Asie et d'Europe, le butome à ombelle a été vu pour la première fois sur le bord du Saint-Laurent en 1897. Déjà en 1935, il pouvait être observé tout le long du tronçon d'eau douce du fleuve. Le butome s'est étendu ensuite jusqu'en Gaspésie, n'épargnant ni les abords des cours d'eau, ni les marais intérieurs. Toutefois, c'est entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre qu'il est le plus abondant. On le trouve aussi fréquemment le long de la rivière Richelieu.

Aujourd'hui¹

Le butome à ombelle a beaucoup élargi son aire de distribution depuis les premiers signalements, il y a plus de 100 ans. On le trouve maintenant en Ontario et de façon sporadique en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans plusieurs états américains frontaliers (Montana, Dakota, Minnesota, Ohio, Idaho).

Impact et propagation^{1, 2, 3}

Le butome à ombelle se développe à partir des graines et se multiplie de façon végétative grâce à la production de bulbilles*. Le transport par les courants d'eau des semences et des bulbilles favorise la dissémination de l'espèce. La longue durée de vie des graines confère également à cette plante des avantages compétitifs certains. Une fois installée, elle couvre souvent plus de 50% de l'aire colonisée sans toutefois nuire gravement à la diversité végétale. Pour plusieurs, le problème d'invasion par le butome à ombelle demeure modéré mais non négligeable.

Jusqu'à maintenant, il n'y a eu aucune tentative de réduction ou d'éradication des populations de butome, mais vous pouvez certainement contribuer à limiter sa dissémination.

*Bulbilles: petits bulbes se développant sur les organes aériens de certaines plantes et qui s'en détachent, s'enracinent et donnent naissance à une nouvelle plante.

Espèces alternatives

Voici quelques suggestions de plantes pour réaliser des aménagements écologiques.

Eupatorium maculatum



Photo: Isabelle Dupras,
Horticulture Indigo

Caltha palustris



Photo: Aqualys

Scutellaria lateriflora



Photo: Isabelle Dupras,
Horticulture Indigo

Références

1. Environnement Canada, Centre Saint-Laurent, Infos Saint-Laurent: Le butome à ombelle, www.qc.ec.gc.ca/csl/inf/inf033_f.html
2. Environnement Canada, Service canadien de la faune: Le butome à ombelle, www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/p3_f.cfm
3. Fédération ontarienne des pêcheurs et chasseurs, 2000. Les espèces aquatiques invasives. Un guide pour les amateurs de jardins d'eau et d'aquariums. Partenariat Environnement Canada, Pêche et Océans Canada et le Ministère des Ressources naturelles de l'Ontario.

Vous pouvez aider à prévenir la prolifération du butome à ombelle!

Voici quelques conseils

- Évitez de transplanter le butome à ombelle dans votre jardin.
- Choisissez et cultivez plutôt des espèces non envahissantes.
- Si le butome est déjà présent dans votre jardin, assurez-vous qu'il est bien confiné. Si vous tentez de vous en débarrasser, assurez-vous de prélever l'ensemble des plants (tiges, inflorescences, rhizomes). Ne les jetez pas dans la nature et redoublez de prudence si vous habitez près d'un cours d'eau.
- Évitez de composter ces plantes; il est préférable d'en disposer de manière définitive (séchage, feu, etc.).
- Vérifiez et nettoyez la machinerie (excavatrice, tondeuse commerciale, machinerie agricole) après être intervenu dans un secteur infesté.
- De plus, si vous circulez sur et/ou en bordure des plans d'eau, n'oubliez pas de nettoyer canots, bateaux, moteurs, remorques et véhicules tout terrain avant de changer d'endroit.
- Protégez l'environnement, car ces plantes s'installent souvent dans des milieux altérés par les activités humaines (remblayage, creusage, enrichissement en nutriments, etc.).

D'autres espèces frappent à nos portes...
ouvrez-l'œil!

Réalisation :

Avec la participation financière de :

UNION SAINT-LAURENT
GRANDS LACS

514 396-3333
www.glu.org

NATURE-ACTION
QUÉBEC

1 800 214-1214
www.nature-action.qc.ca

Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

La Fondation EJLB
The EJLB Foundation

FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Fondation EJLB

Québec